

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Mise en consultation publique des plans
Date de publication: KABVS 11.06.2026
Visible par le public jusqu'au: 11.09.2026
Numéro de publication: BA-VS10-0000001306

Entité de publication



Commune de Saint-Martin (VS), Rue de l'Eglise 5, 1969 St-Martin VS

Mise en consultation publique des plans – Projet de modification des itinéraires de mobilité de loisirs estivaux, Saint-Martin (VS)

Titre de la mise à enquête des plans

Projet de modification des itinéraires de mobilité de loisirs estivaux

Description du projet

Dans le cadre de la mise en oeuvre de l'itinéraire régional Valais Gravel Bike, en coordination avec le Service de la mobilité et les communes de Val de Bagnes, de Nendaz, de Vex, d'Héremence, d'Evolène, d'Anniviers, de Chalais, de Chippis et de Grône, conformément à la loi cantonale sur les itinéraires de mobilité de loisirs (LIML) du 14 septembre 2011, la Commune de St-Martin soumet à l'enquête publique la modification partielle de son réseau de pistes pour VTT.

L'itinéraire emprunte uniquement des routes et des chemins existants. Aucune mesure constructive n'est prévue.

Moyen de droit / Consultation

Le dossier peut être consulté auprès de l'administration communale de St-Martin, Rue de l'Eglise 5, 1969 St-Martin, du 11 juin 2026 au 10 juillet 2026, durant les heures d'ouverture des bureaux.

Les oppositions ou réserves de droit éventuelles doivent être motivées et adressées par écrit, sous pli recommandé, dans un délai de 30 jours dès la présente publication, à l'adresse suivante : Commune de St-Martin, Rue de l'Eglise 5, 1969 St-Martin.

Point de contact

Commune de Saint-Martin (VS) Rue de l'Eglise 5
1969 St-Martin VS

Délai

Expiration du délai: 10.07.2026